

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme PORTERET, M. JABER, conseillers municipaux. ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : <ul style="list-style-type: none">- Mme CALONNE donne pouvoir à M. TAUBATY- M. PETIGNY donne pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY- M. MARTI donne pouvoir à M. MOLIN- Mme HALLE donne pouvoir à Mme BUGADA SECRETAIRE DE SEANCE : M. MOLIN
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procuration : 5	
Convocation du : 21 / 05 / 2024	

DÉLIBÉRATION N° 02 :

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour accroissement d'activité / remplacement personne en maladie

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23 1,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité mais aussi pour pallier l'absence d'agents en maladie au service serre - espaces verts pour effectuer les tâches suivantes :

- arrosage des jardinières, bacs et massifs,
- désherbage et entretien des massifs,
- entretien des espaces verts,
- débroussaillage ainsi que des travaux de tonte.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame la Maire à recruter un agent contractuel dans le grade d'Adjoint Technique (catégorie C) pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} Juillet 2024.

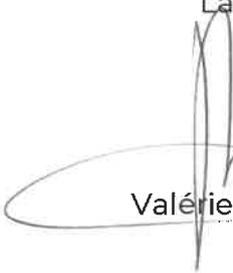
Cet agent assurera des fonctions d'Agent d'entretien à temps complet.

.../...

- **DIT** que la rémunération de l'agent sera calculée par référence au 1^{er} échelon de l'échelle CI indice brut 367 indice majoré 366 du grade d'Adjoint Technique pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget ville 2024.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 28 mai 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



René MOLIN